

N°527

du 28  
AOÛT  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

### LE PAS DE GÉANT DE NEIL ARMSTRONG

Il restera dans l'histoire de l'humanité comme le premier terrien qui a marché sur la lune le 21 juillet 1969.

Il demeurera, pour les Américains, le citoyen qui a démontré la supériorité absolue des Etats-Unis dans la conquête spatiale et ses retombées militaires et qui les a rendus encore plus fiers d'appartenir à leur grande Nation. «Neil était parmi les plus grands héros américains, pas seulement de l'époque actuelle, mais de tous les temps», a affirmé le président américain Barack Obama dans un communiqué publié à l'annonce de la mort de Neil Armstrong, et il a ajouté : «lorsque Neil a posé le pied à la surface de la Lune pour la première fois, il a offert un moment de réussite humaine qui ne sera jamais oublié.

On ne peut sans nostalgie évoquer cette grande époque. Malgré la guerre du Vietnam, un grand souffle d'espoir remplissait le cœur des hommes. La planète était presque totalement décolonisée et l'aspiration satisfaite de tous les peuples à l'indépendance offrait de nouveaux rivages à la démocratie. On croyait que le combat contre toutes les maladies était définitivement gagné. L'économie connaissait ses glorieuses phases de développement. Le sourire charmeur de Kennedy renforçait l'espoir des peuples dans un avenir meilleur. Et voilà que l'expédition d'Apollo 11 rendait réels les rêves les plus fous. Jusqu'à ce succès, être dans la lune était réservé aux faibles ou aux rêveurs. Désormais la conquête des planètes offrait de nouveaux champs à l'humanité toute entière.

En foulant le sol lunaire, le cosmonaute lança une phrase qui reste gravée dans  
*suite à la page 6*



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.4 Rigueur dans la gestion des produits subventionnés par l'Etat**

# Kossi Badjéné et Kodjo Bouamé pris la main dans le sac d'engrais

**P. 4** Sur les principaux marchés de Lomé en juillet

**Le tubercule d'igname de fufu se gonfle, la tomate fraîche décroche**



Lt-Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture

**P.3** Solution à une difficulté spécifique aux concours d'accès à la Fonction publique

**La Maîtrise classique à mi-chemin entre la Licence et le Master LMD, durant une transition de 2 ans**

**P.3** Recherche de crédibilité de la formation dans l'enseignement supérieur privé

**Un agrément à renouveler tous les 5 ans préconisé, après une période d'essai**

*\* Il est aussi dit que certains diplômes dans les universités d'Etat sont à revoir*

**P.5** Manifestation sans heurts du Frac samedi dernier et prochaines marches du Cst

**Le Gouvernement appelle au respect du cadre légal**



## PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales

- \* Politique
- \* Economie
- \* Société
- \* Sport
- \* Culture...

- Informations Internationales  
- Réflexions...

## Solution à une difficulté spécifique aux concours d'accès à la Fonction publique La Maîtrise classique à mi-chemin entre la Licence et le Master LMD, durant une transition de 2 ans

Sylvestre D.

Les étudiants de l'Université de Lomé avaient évoqué la difficulté l'année dernière, au temps fort des mouvements de contestation. Il arrive aux étudiants titulaires d'une Licence LMD d'être interdits aux concours d'accès à la Fonction publique au nom d'une équivalence de diplôme. Avec la disparition de la Maîtrise du cursus universitaire moderne, les étudiants de la Licence LMD (Bac + 3 ans) – donc sans le Master (Bac + 5 ans) – ont réclamé le bénéfice de la Maîtrise classique (Bac + 4 ans). Ce que l'Autorité gouvernementale n'a toujours pas accepté. Un Comité interministériel a réfléchi à la question. Et depuis deux semaines, le voile est levé sur la proposition faite, par rapport à l'acceptation ou non de la candidature des étudiants titulaires d'une Licence LMD aux concours d'accès à la Fonction publique pour lesquels la Maîtrise classique était exigée, comme les concours de recrutement des commissaires de police, des élèves magistrats, des élèves au Cycle III de l'École nationale d'administration (ENA) ou autres. Aussi est-il indiqué que « soient également retenues les candidatures des étudiants titulaires d'une Licence et qui auraient validé 60 crédits en année de Master ». Et ce, pendant une période transitoire ne devant pas excéder deux ans. La démonstration soutient que les 60 crédits post-Licence LMD devraient élever le niveau de l'étudiant au rang d'une Maîtrise classique. La Licence LMD



Des candidats au dernier concours d'accès à la fonction publique (Archives)

demeurant équivalente à la Licence classique en ce qu'elles sont toutes deux préparées en trois ans après le Baccalauréat. « Dans cette hypothèse, la période de transition visée prend effet à compter de l'année de délivrance des premières Licence LMD », précise le Comité. La solution est donc provisoire, en attendant de dégager une idée harmonisée avec les pays voisins. On se souvient encore de cette réunion de Lomé, du 3 au 6 août 2011, où des experts des quinze pays membres ont réfléchi au besoin d'équivalence des diplômes dans l'espace CEDEAO.

Au Togo, rompant avec le système classique qui ne posait pas de problème jusque-là, le LMD se veut une révolution à tous les niveaux. Déjà, courant 2011, une

équivalence avait cours entre les diplômes du système LMD et ceux du système classique dans lequel on retrouvait cinq piliers : le DEUG (Bac+2), la Licence (Bac+3), la Maîtrise (Bac+4), le DEA et DESS (Bac+5) et le Doctorat (Bac+8). Naturellement, avec la nouvelle architecture en trois grades, des piliers ont disparu. Entre la Licence, le Master et le Doctorat, il faudra désormais marquer un arrêt respectif de 6, 10 et 16 semestres d'études après le Bac, dans le LMD. Le chamboulement doit nécessiter naturellement une reconsidération dans la Fonction publique. Surtout que la Licence LMD est marquée par un niveau de spécialisation supérieure à celui d'un détenteur de la Maîtrise classique avec ses connaissances encore générales.

Et que les curricula de la Licence LMD constituent un condensé des quatre années d'études de la Maîtrise classique et la spécialisation par les unités d'enseignement d'approfondissement, les unités d'enseignement de spécialité et les unités d'enseignement transversales pour la professionnalisation du parcours, les stages, séminaires et activités de recherche (mémoire, thèse).

Pour rappel, l'accord signé entre les représentants des associations d'étudiants des universités de Lomé et de Kara, les autorités universitaires et le Gouvernement, et relatif au recrutement des étudiants à l'issue des concours d'entrée dans la Fonction publique, porte essentiellement sur le classement de la Licence LMD obtenue par les candidats qui auront satisfait aux exigences du concours pour accéder à la Fonction publique et non l'établissement d'une équivalence entre la Licence LMD et l'ancienne Maîtrise pour l'accès au concours de recrutement.

Officiellement, le système LMD est amorcé au Togo en 2005 et institué par décret le 21 juillet 2008. Il est appliqué à Lomé en trois étapes : semestrialisation des cours et des examens (2006-2008), mise en œuvre des unités d'enseignement (2008-2009) et basculement total dans le LMD (2009-2010). Pendant qu'à Kara, il y est introduit depuis 2007 par la Faculté des sciences et techniques, avant que toute l'université ne soit absorbée à la rentrée 2009-2010.

VERBATIM Par Eric J.

### Les extrêmes

L'actualité politique au Togo prend une tournure préoccupante. Au départ d'une action de revendication pour un dialogue politique, le collectif « Sauvons le Togo », Cst, a pris de l'aile et monte les enchères. Le dialogue s'est rapidement transformé, en quelques mois, en une demande de démission du Chef de l'Etat à la tête du pays. C'est surtout cette facilité de changement de stratégie en un tour de bras qui inquiète plus d'un.

Au cours de ses manifestations, le collectif s'est toujours montré ferme vis-à-vis du pouvoir de Lomé en lançant à ses militants des mots d'ordre populistes non négociables. Pourtant, le collectif voulait que la liberté d'expression, de manifestations, les droits individuels et tous les autres droits reconnus par la Constitution togolaise soient scrupuleusement respectés. Il se battait également pour le bien-être des populations togolaises en dénonçant la corruption, le favoritisme et la vie chère dans le pays. C'est ce que nous savons sur le volet social de la lutte du Cst.

Au plan politique, le collectif voulait que l'organisation des élections au Togo se passe dans de bonnes conditions avec un cadre électoral acceptable par tous. Aussi exigeait-il les réformes constitutionnelles et institutionnelles suivant l'Accord politique global, Apg. Et pour finir, il veut une alternance politique au sommet de l'Etat.

C'est ainsi que le collectif conditionnait la tenue des prochaines élections législatives à la réalisation de toutes ces revendications. Alors que l'actuelle législature prend fin au mois d'octobre prochain. La Cour constitutionnelle a même situé la présidence sur le délai constitutionnel pour installer une nouvelle Assemblée nationale : entre le 12 octobre et le 11 novembre 2012. Malgré cela, le coordonnateur du collectif, Me Zeus Ajavon lançait récemment à ses militants qu'« il n'y aura pas d'élection cette année au Togo ». En quelle année, pourra-t-on alors les organiser ? Tant qu'il faut que toutes les revendications soient tenues.

Aujourd'hui, le collectif ne parle plus d'élection, mais de la démission du gouvernement et du départ de Faure Gnassingbé du pouvoir. Il justifie cette position par la répression de ses manifestations par les forces de l'ordre. Et appelle ainsi les populations à la désobéissance civique en application de l'article 150 de notre constitution.

Ce revirement à 180° signifie que le collectif dispose de moyens intelligents pour arriver à bout de ses adversaires politiques. Autrement dit, en saisissant l'alinéa 2 de cet article, il doit maîtriser le contour de ses actions qui devront le conduire à aplanir la situation socio-politique et économique du pays.

La conséquence d'une mauvaise interprétation et d'une utilisation anarchique de cette arme constitutionnelle, prévue pour les cas extrêmes, est évidemment le chaos. Ce qui va encore plonger les populations dont on veut améliorer les conditions de vie dans une misère inénarrable.

Recherche de crédibilité de la formation dans l'enseignement supérieur privé

## Un agrément à renouveler tous les 5 ans préconisé, après une période d'essai

\* Il est aussi dit que certains diplômes dans les universités d'Etat sont à revoir

Presque tous les quartiers en disposeront, à cette allure. C'est la période propice des pubs et les télévisions en raffolent. Sur les panneaux, telle école de BTS est certifiée ISO, telle autre est reconnue par le CAMES. Les affiliations avec des universités Outre-mer sont brandies pour servir d'appât. Passé la formation, bien d'employeurs se plaignent des diplômés du BTS dès qu'ils sont appelés à pratiquer une formation dite professionnelle... Du côté de l'Exécutif, les initiatives se multiplient pour arriver à mettre la main sur l'enseignement supérieur privé au Togo. Une fois encore, après des missions d'information au Bénin, Burkina Faso, Ghana, Sénégal, Belgique et France, l'Autorité gouvernementale a fouiné dans la prolifération des établissements et instituts d'enseignement qui vont au-delà de l'autorisation limitée à la formation. Surtout qu'il est déversé, sur le marché du travail, un certain nombre de diplômés inconnus des administrations de la Fonction publique et de l'enseignement public. Il se pose le problème de leur fiabilité, leur crédibilité et leur

classification dans la Fonction publique. Dans l'ensemble, 301 établissements, tous degrés confondus, détiennent un agrément en cours de validité : 61 dont seulement 41 opérationnels relèvent de l'enseignement supérieur technique ; 240 établissements ayant obtenu un agrément pour un enseignement technique et professionnel post baccalauréat dispensent en fait des enseignements dans le secondaire ou se contentent de donner des formations secondaires ou des formations modulaires. A cela s'ajoutent les établissements non agréés et d'autres l'agrément est expiré et qui opèrent encore sur le terrain. Jusqu'en 2008, il y avait 25 établissements privés d'enseignement supérieur dont 5 confessionnels et 20 laïcs, qui formaient pour le BTS dans 34 filières traditionnelles dont la gestion d'entreprise, finance et banque, action commerciale et force de vente, secrétariat de direction.

Dans l'enseignement supérieur privé, la qualité de la formation pose problème. Ce n'est pas un secret.

Aujourd'hui, un Comité ad hoc relève que, pour assainir le domaine, il importe qu'une autorisation soit donnée pour les deux premières années, que l'établissement provisoire soit suivi durant ces deux années d'exercice avant de bénéficier d'un agrément lorsque ses prestations se révéleront satisfaisantes et ce, pour une durée de trois ans. Enfin, que cet agrément soit renouvelable tous les cinq ans. Plus est, toujours pour la crédibilité recherchée, il est indispensable que les programmes de toutes les formations faites dans les centres et instituts à caractère technique et professionnel soient organisés en partenariat avec les ministères des enseignements, que soit créée une Commission nationale d'accréditation/habilitation et d'agrément des écoles et centres de formation non étatiques de tous ordres désirant s'établir au Togo qui doit émettre un avis obligatoire avant la délivrance de l'agrément requis, et que soit provisoirement suspendue la délivrance des autorisations, des agréments et des accréditations aux établissements



Octave Nicoué-Broohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

privés supérieurs en attendant la Commission nationale sus-évoquée. Encore qu'un véritable suivi régulier soit fait sur les conditions d'agrément pour éviter la fantaisie et la complaisance au sommet de l'Etat. Au demeurant, il faut revenir aux dispositions de la loi du 10 septembre 1997 portant statut des

universités du Togo, modifiée le 11 janvier 2000.

Le rapport du Comité ad hoc ne se contente pas seulement du privé. Même si les diplômes faisant l'objet de problèmes relèvent essentiellement de l'enseignement technique privé. L'enseignement public trouve son compte. « Le

Comité relève que certains diplômes tels que la Capacité en Droit, les attestations de réussite à certaines formations spécifiques, etc. délivrées dans les universités d'Etat sont également à revoir en termes de conditions d'accès à ces formations et de création de certaines filières au mépris de la réglementation en vigueur », peut-on lire.

En rappel, courant 2009, le pouvoir de Lomé disait que les établissements privés délivrent la formation sans autorisation d'ouverture des filières pour lesquelles ils préparent les étudiants, et sans remplir les exigences minimales des normes académiques. « Ni les promoteurs, ni les enseignants n'ont le niveau requis pour exercer au supérieur. C'est pourquoi on constate une incompatibilité notoire entre les qualifications des enseignants et les formations proposées », disait-il. Le bruit d'un projet de loi d'orientation en préparation avait couru pour placer tous les établissements d'enseignement supérieur publics

suite à la page 4

Sur les principaux marchés de Lomé en juillet

## Le tubercule d'igname de fufu se gonfle, la tomate fraîche décroche

Jean Afolabi

Le "fufu", ce repas très prisés par les Loméens dans tous les bars, peut aujourd'hui justifier sa cherté, avec la poignée à près de 1000 francs Cfa. La direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale nous en

en glissement annuel, le kilogramme, en juillet, est plus cher que les 378 francs de la même période de l'année précédente.

Situation identique pour l'huile rouge de palme, du moins relativement. Son litre s'est vendu à 833 francs en juillet sur les principaux marchés de Lomé. Il

relativement élevé, le prix rassure car, il revenait, deux mois plus tôt, de 1014 francs le kilogramme pour se retrouver à 620 francs en juillet. Après 851 francs le kilogramme le mois précédent.

Finie la stabilité, semble-t-on constater, pour la viande de bœuf fraîche avec os. Son kilogramme



donne les justifications. Le kilogramme de ce produit n'a cessé de grimper depuis quatre ou cinq mois. De 311 francs en avril, le tubercule d'igname de fufu s'est vendu à 444 francs le kilogramme en juillet sur les principaux marchés de la capitale. Pour cela, il est passé respectivement à 320 et 385 francs entre mai et juin. Pis encore,

quittait 817 francs en avril, avant de se stabiliser à 825 francs le litre entre mai et juin. Finalement, en juillet, le rouge s'est situé au même niveau que l'huile végétale locale industrielle qui flirte avec les 833 francs depuis de mois. Même en glissement annuel.

En revanche, la tomate fraîche locale "Aklikonvi" décroche. Malgré son niveau encore

a fini par bouger des 2000 francs, après plusieurs mois. On pensait naïvement que ce sont les os qui empêchaient le prix de bouger, mais en juillet on en était à 2100 francs le kilogramme de viande de bœuf fraîche. Attention, avec os ! Après 2054 francs en juin. Dire que juillet d'il y a un an était à moins de 2000, plus précisément à 1925 francs le kilogramme.

Sur le marché mondial, d'après la FAO

## Les prix alimentaires ont augmenté de 6% en juillet

Après trois mois de fléchissement, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a bondi de 6% en juillet 2012. «Le rebond de l'indice s'explique largement par une forte progression des cours des céréales et du sucre. Les cours internationaux de la viande et des produits laitiers sont restés, quant à eux, plus ou moins inchangés», note un communiqué. La forte détérioration des perspectives de récolte du maïs aux Etats-Unis, du fait de la sécheresse excessive, a fait grimper les prix du maïs de près de 23 % en juillet. Les cours

internationaux du blé ont également subi une envolée de 19 %, face à des perspectives pessimistes de production en Russie et des prévisions de demande soutenue sur le blé destiné à l'alimentation du bétail suite à l'exiguïté de l'offre de maïs. En revanche, les cours internationaux du riz sont demeurés essentiellement inchangés en juillet.

L'Indice FAO du sucre a fait un bond de 12% alors que les prix n'avaient cessé de baisser depuis mars. Cette vigueur s'explique par des pluies intempestives au Brésil, premier exportateur mondial de

sucre, qui ont entravé la récolte de canne. Les préoccupations liées au retard de la mousson en Inde et au manque de précipitations en Australie ont également contribué à la hausse des cours. En revanche, la viande a baissé de 1,7% par rapport à juin, soit la troisième baisse mensuelle consécutive. La faiblesse du marché a caractérisé les quatre principaux secteurs de la filière, en particulier la viande de porc dont les cours ont chuté de 3,6%. Les produits laitiers sont, quant à eux, demeurés stables.

Au Bénin en 2013

## La part budgétaire de l'agriculture augmente

Le gouvernement béninois prévoit de consacrer 11% de ses recettes publiques à l'agriculture en 2013. Le pays ouest-africain a, de tout temps, disposé d'un fort potentiel dans le domaine maïs, jusque-là, sous-exploité. Le Bénin a été motivé sur cette voie par un récent rapport portant sur son agriculture. D'après celui-ci, le secteur pourrait se hisser à la tête des pourvoyeurs d'emploi. Selon des chiffres révélés dans le document, 60% des Béninois et 35,9% des Béninoises "réellement occupés" professent dans l'agriculture. En plus, ce secteur contribue de la manière la plus

importante à la richesse du pays : 34,3% du PIB béninois entre 1995 et 2005 et 30,48% entre 2005 et 2008. Soit, quasiment le tiers du PIB du pays.

Malheureusement, le Bénin n'exploite que "17% de la superficie agricole utile". Constat similaire pour les bas-fonds disponibles, dont seulement 7 000 sur 60 000 hectares sont utilisés. Plus grave, le pays dispose de 117 000 hectares de plaines inondables et vallées non valorisés. Ces statistiques montrent combien le Bénin passe à côté d'une richesse à portée de main. Raison pour laquelle le gouvernement est

déterminé à changer les données. Malgré tout, le développement de l'agriculture béninoise n'est pas un pari gagné d'avance, même si les moyens sont mis en jeu. Le rapport met en exergue les aléas du climat et les diverses catastrophes naturelles qui surviennent dans le pays ouest-africain. En plus, les différentes régions béninoises ne bénéficient pas des mêmes infrastructures agricoles.

Conséquence : avec une limite supérieure de 300 dollars américains par an, le revenu moyen de l'agriculteur est très bas. Pourvu que ça change.

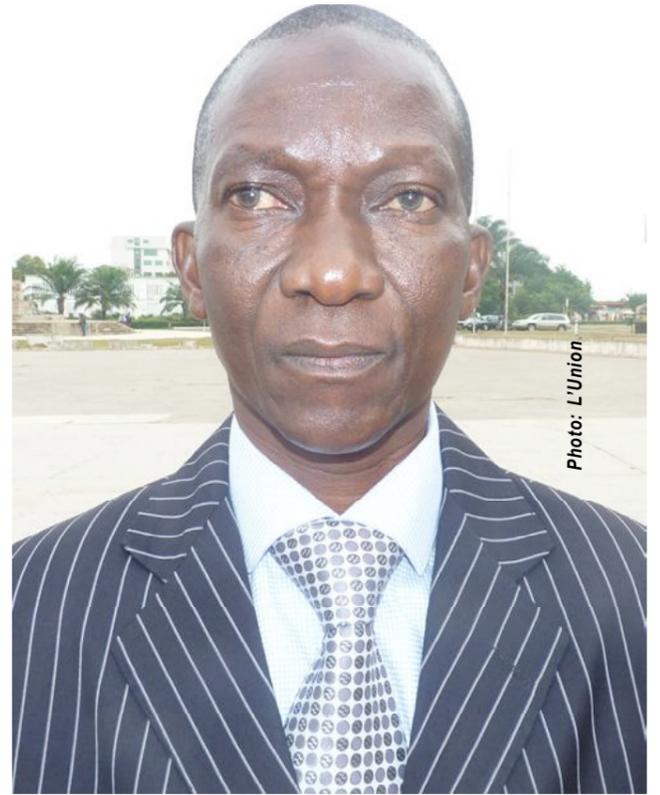
Rigueur dans la gestion des produits subventionnés par l'Etat

## Kossi Badjéné et Kodjo Bouamé pris la main dans le sac d'engrais

Le réseau fonctionnait depuis des années, et rapportait gros à ses animateurs, ceux-là mêmes désignés de gérer les engrais au profit des cultivateurs. Et on n'aurait guère senti l'odeur du trafic si, particulièrement cette année, il ne s'est pas dégagé sur le terrain «une insatisfaction de certains producteurs», affirme-t-on au ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Malgré les efforts que les autorités disent consentir pour satisfaire les besoins en intrants : 45.000 tonnes cette campagne, contre 35.000 tonnes la campagne précédente et 30.000 tonnes en 2010/2011. Les autorités ont dû, diligemment, mis en place un crédit de 1.000 tonnes d'engrais accordé aux producteurs par l'Agence nationale de sécurité alimentaire du Togo (Ansat), à rembourser en nature à la fin de la campagne à raison de 1 sac de 100 kilogramme de maïs pour 50 kilos d'engrais. Un total de 8.200 tonnes ont a par ailleurs mobilisé et cédé aux producteurs pour un montant d'environ 3 milliards de francs Cfa. Pour mieux comprendre le phénomène, des investigations sont diligentées.

D'après le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche le lieutenant-colonel Ouro-Koura Agadazi, en conseil des ministres le 17 août dernier, les enquêtes ont désigné à l'étape actuelle le directeur préfectoral de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche du Moyen Mono, chargé du suivi et du contrôle des magasins d'intrants, Kossi Badjéné, et le gestionnaire du magasin d'intrants de la Centrale d'achat et de gestion des intrants agricoles (Cagia) de Tohon, Kodjo Bouamé comme impliqués fortement dans un trafic d'engrais vendus au Bénin. Il leur est promis un passage devant le juge.

Chaque année, des individus de cet acabit se sucent ainsi sur le dos des producteurs. En 2010, c'était un agent contractuel de la Cagia d'Amégnan qui avait été dénoncé par les populations. La pratique consiste à majorer les prix de vente aux tiers producteurs par sac de 50 kilogrammes, à vendre en détail ou encore à organiser l'évasion d'engrais vers les pays voisins pour être revendus à des prix très élevés. Les enquêtes ont identifié les villes



Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche

et zones rurales proches des frontières comme les zones de spéculation. A titre d'exemple, dans le village béninois d'Azové, à 15 km de Tohon, le sac de 50 kilogramme de NPK 15 15 15 est revendu à 19.000 francs Cfa et celui de l'Urée à 20.000 francs dans une boutique du nom de «Le relais de la police» qui disposerait de plus de 100 tonnes d'engrais du Togo. Au Burkina Faso, le sac d'engrais de 50 kg du Togo est revendu à 15.000 francs à Djembendi, proche de Cinkassé. Le Ghana n'est pas non plus exclu du trafic d'engrais que le gouvernement togolais subventionne à près de 7.441 francs par sac de 50 kg sur un prix de revient de 18.441 francs.

Le réseau est également animé par des commerçants, des conducteurs de taxi-moto, des producteurs individuels, les organisations de producteurs agricoles ainsi que par des organisations non gouvernementales. Pour la campagne en cours, 69 sacs d'engrais vivriers ont été saisis à Tohon, 20 à Atakpamé, 64 à Anié et 9 sacs à Pagouda ; 30 sacs d'engrais coton ont été saisis à Notsé. A la spéculation, se sont ajoutées une demande de plus en forte des paysans au vu, dit-on, «de

l'engouement observé pour la culture du maïs en raison du prix incitatifs pratiqués» par l'Ansat et les lourdeurs procédurales qui ont retardé les livraisons des commandes qui ont fait retarder jusqu'à deux mois la campagne agricole.

Afin de mettre des garde-fous, l'Autorité a prévu, pour la prochaine campagne, de lancer le processus de distribution de l'engrais sur tout le territoire national dès le mois de février. Et de réorganiser les circuits de distributions des engrais à l'échelle nationale en intégrant les principaux acteurs, notamment les producteurs, les chambres régionales d'agriculture, les chefs de canton ou de village, et, bien entendu, les forces de l'ordre. L'on pense également harmoniser progressivement le prix de vente des engrais avec ceux des pays voisins, ce qui pourrait faire disparaître la subvention. A moyen terme, il sera instauré un système de coupon pour un meilleur ciblage des bénéficiaires des subventions, notamment les producteurs vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes. Il sera créé, à long terme, un environnement propice à l'émergence du secteur privé capable d'assurer la fourniture d'intrants agricoles.

Recherche de crédibilité de la formation dans l'enseignement supérieur privé

## Un agrément à renouveler tous les 5 ans préconisé, après une période d'essai

suite de la page 3

comme privés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. On parlait déjà de la Commission nationale de réglementation des établissements privés, de la reconnaissance et de l'homologation des certificats,

diplômes, titres et grades délivrés par ceux-ci. Avec des sanctions disciplinaires à appliquer aux établissements défaillants.

On en était là jusqu'à ce 22 juin 2012 et la première lecture de l'avant-projet de loi portant orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

«L'insuffisance de ce cadre juridique spécifique réglementant l'enseignement supérieur et la recherche a eu pour conséquences, entre autres, un développement anarchique des établissements d'enseignement supérieur privés», a souligné l'Exécutif togolais.

FOOTBALL/TRANSFERT

## Razak Boukari signe pour quatre saisons à Wolverhampton en Championship

Après avoir trouvé un accord avec l'AS Saint-Etienne pour Bakary Sako, Wolverhampton a conclu l'arrivée d'un autre joueur de Ligue 1. Il s'agit de Razak Boukari, l'attaquant togolais du Stade Rennais. L'ancien Lensois a en effet trouvé un accord avec le club de Championship (deuxième division anglaise), qui a confirmé la signature sur son site officiel.

Absent du groupe de Frédéric Antonetti depuis le début de saison, Boukari (25 ans) avait effectué un essai à West Ham il y a quelques jours. Mais c'est finalement à Wolves qu'il signe pour quatre saisons.

"Je suis content de signer pour les Wolves. C'est un plaisir pour moi de jouer pour ce club et pour les supporters", a déclaré le milieu international togolais avant de promettre apporter sa contribution pour la montée du club

Formé à la Berrichonne de Châteauroux, le club de cœur de son père, Sadou Boukari, ancien international togolais, Razak intègre l'équipe réserve en 2002, et y reste deux ans. Lors de la saison 2004-2005, il dispute quatorze rencontres de Ligue 2 et inscrit cinq buts. Devenu titulaire, il joue l'année suivante trente-quatre matches, marque deux buts, et se révèle aux yeux des recruteurs de clubs français de plus haut niveau, comme ceux du FC Nantes, du LOSC Lille Métropole et surtout de l'AS Monaco.

Mais c'est au Racing Club de Lens (Ligue 1) qu'il débarque en juin 2006, pour un contrat de cinq ans. Mais Boukari a du mal à s'imposer aux yeux de René Girard, qui ne le convoque qu'une fois lors de l'année 2007. Ne jouant pas assez à son goût en club, étant le plus souvent remplaçant, un prêt est d'ac-



tualité (notamment vers Nice), mais le joueur décide de rester au Racing, malgré les arrivées au club de Kanga Akalé et Luigi Pieroni.

Malgré la relégation de Lens en Ligue 2 à l'issue de la saison 2007-2008, Boukari décide de rester suite aux promesses de temps de jeu qui lui sont données. Elles sont tenues par l'entraîneur, le Lensois étant titulaire en début de saison, aux côtés de Kévin Monnet-Paquet et Toifilou Maoulida. À l'aise dans une division qui l'avait révélé précédemment, Boukari se fait une

place dans le onze de Jean-Guy Wallemme. Le 15 janvier 2009, il prolonge même son contrat de deux années, soit jusqu'en 2013. Cependant, il reste inconstant dans ses performances, capable de sublimer un match ou de le rater complètement.

Débutant la saison suivante avec le statut de titulaire, Boukari s'impose, et pousse Toifilou Maoulida, meilleur buteur du RC Lens l'année dernière, sur la touche. Peu avant la trêve hivernale, il est en tête du classement des buteurs du club,

avec quatre unités. Comme son compère Kévin Monnet-Paquet, Razak Boukari n'arrive pas à passer un cap à Lens, et ne marque que très peu pour un attaquant.

Le 3 janvier 2011, il est transféré au Stade rennais, avec lequel il signe un contrat de quatre ans et demi. Razak Boukari fait ses premiers pas en rouge et noir face à Cannes en trente-deuxième de finale de Coupe de France, match remporté 7-0 par son équipe, au cours duquel il délivre trois passes décisives.

FOOTBALL/

## L'Etoile Sportive du Sahel disqualifiée

La Confédération Africaine de Football (CAF) a décidé de disqualifier l'Etoile Sportive du Sahel de la 16ème Edition de la Ligue des Champions Orange de la CAF 2012 à la suite des incidents survenus lors du match retour entre l'Etoile du Sahel et l'Espérance du Tunis.

A la suite des incidents regrettables (jets de projectiles, pierres, bouteilles, pétards et envahissement du terrain) qui ont obligé l'arbitre à arrêter le match à la 69ème minute..., "la Commission d'Organisation des Compétitions Inter-Clubs de la CAF a décidé, en application de l'article 7 para 6 des Règlements de la compétition, de considérer l'équipe E.S.S. perdante et éliminée de la compétition et ce, sans préjudice des autres sanctions qui peuvent être infligées par le Jury Disciplinaire de la CAF", indique un communiqué de la CAF envoyé aux médias.

L'arbitre ivoirien Doué Noumandiez a décidé d'arrêter le match à la 69ème minute. A ce moment-là, le tenant du titre venait de doubler la marque (2-0). Après ce second but, pour éviter une invasion de terrain en masse, les forces de l'ordre ont lancé des gaz lacrymogènes. Joueurs des deux camps rentrèrent ainsi aux vestiaires, le public quitta le stade où l'air était devenu irrespirable.

CYCLISME/

## Armstrong était "prévenu" en avance

Michel Rieu, conseiller scientifique de l'Agence française de lutte contre le dopage, fait une révélation étonnante dans Le Monde. D'après lui, Lance Armstrong était "prévenu avant tous les contrôles". "Les préleveurs ont éprouvé des difficultés à effectuer des contrôles inopinés sans que Lance Armstrong puisse bénéficier d'un délai de vingt minutes", déclare Michel Rieu dans un entretien au quotidien, pour expliquer comment Armstrong a pu échapper à la vigilance des médecins préleveurs. "Il a été prévenu avant tout les contrôles", ajoute-t-il. "En vingt minutes, beaucoup de manipulations sont possibles. Il effectuait des perfusions de sérum physiologique pour diluer son sang. Il remplaçait sa propre urine par une urine artificielle. Il s'administrait l'EPO par petites doses. La substance était indécélable. Sans les renseignements de la gendarmerie ou de la douane, il était impossible de combattre cette méthode".

Pour être informé de l'arrivée des préleveurs, Armstrong disposait de nombreux soutiens, affirme encore M. Rieu. Jusqu'au sommet de l'Etat. "Ces appuis débordaient sur l'UCI et sur le Comité international olympique. Aussi, Lance Armstrong s'était entouré de scientifiques physiologistes, dont certains se sont défaits par la suite", détaille-t-il.

Manifestation sans heurts du Frac samedi dernier et prochaines marches du Cst

## Le Gouvernement appelle au respect du cadre légal

Le Front républicain pour l'alternance et le changement, Frac, a organisé le samedi 25 août 2012 une marche dans les rues de Lomé avec comme point de chute la plage en face de l'hôtel de Paix. Encadrée par les organisateurs et les forces de

l'ordre, la manifestation s'est déroulée sans heurts, ni violences. Le succès de cette manifestation est l'œuvre de la compréhension entre les organisateurs, le Frac, et les autorités administratives du pays. Il y va de l'intérêt de tous.

Cependant, le Collectif Sauvons le Togo auquel fait parti le Frac, envisage des manifestations publiques sans informer l'autorité dans les règles de l'art. Ainsi, le gouvernement, dans un souci d'apaisement, en appelle au sens de responsabilité de toutes les

parties impliquées dans la vie politico-sociale de la nation à plus de responsabilité dans leur prise de décision en matière de manifestations sur la voie publique. Un droit pour tout citoyen, certes, mais réglementé par une loi sur les

manifestations dans le domaine public. Ce qui signifie que toute personne qui enfreint à cette disposition tombe inévitablement sous le coup de la loi. De ce fait, elle s'expose aux sanctions prévues à cet effet. Lire ci-dessous le communiqué conjoint

des Ministres de la Sécurité et de la Protection Civile et de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et des Collectivités Locales rendu public lundi soir invitant au respect des textes en vigueur.

### COMMUNIQUE CONJOINT DU MINISTRE DE LA SECURITE ET DU MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Par correspondance référencée n°12-223/ANC/VP-SG en date du 16 août 2012, le vice-président de l'ANC a informé le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales d'une marche pacifique dans les rues de Lomé suivie d'un meeting à la Plage de l'Hôtel de la Paix, que le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) prévoyait d'organiser le samedi 25 août 2012 à partir de 08 heures.

Le Gouvernement note avec satisfaction que cette manifestation, à laquelle se sont joints d'autres regroupements politiques, en particulier le Collectif Sauvons le Togo (CST), s'est déroulée effectivement dans le calme et de manière pacifique, avec l'encadrement des forces de sécurité.

A cet égard, le Gouvernement réitère sa disponibilité et sa volonté à continuer à travailler en étroite concertation avec tout organisateur de réunions ou de manifestations pacifiques publiques, dans le souci primordial du respect des libertés et de la préservation de l'ordre et de la sécurité.

Par ailleurs, le Gouvernement réaffirme sa détermination à continuer à œuvrer dans le même esprit afin de préserver un climat d'apaisement et de confiance nécessaire à la poursuite du dialogue politique.

Dans ce contexte, le Gouvernement a pris acte de la correspondance en date du 23 août 2012 signée du Secrétaire Général de l'ANC et informant d'une marche suivie d'un meeting que les partis membres du FRAC projettent organiser le dimanche 02 septembre 2012 à Sokodé. Les dispositions appropriées seront prises en vue du bon déroulement de cette manifestation.

Le Gouvernement tient à rappeler que les réunions et les manifestations ne peuvent avoir lieu sur la voie publique que dans le strict respect du cadre légal. Le Gouvernement saisit l'occasion pour en appeler au sens de responsabilité et de civisme de tous.

Fait à Lomé, le 27 août 2012

Pour le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

Pour le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Col. Damehane YARK

Monsieur Gilbert BAWARA

## Repères

## Action remarquable de Plan Togo dans le Wawa

Le district sanitaire de Wawa en collaboration avec Plan Togo a célébré en différé la cinquième journée mondiale de lutte contre le paludisme le mercredi 8 août à Kessibo-Abrewankor dans la commune de Badou.

Cette manifestation a été couplée d'une cérémonie de remise de matériel roulant aux Agents de Santé Communautaire (ASC) du district sanitaire de Wawa. Elle a permis aux organisateurs de sensibiliser et d'éduquer la population du canton sur les méfaits du paludisme et les progrès enregistrés ces dernières années dans la lutte contre cette maladie. A l'occasion, le directeur préfectoral de la Santé, Dr Ouro-Sama Albarka et le point focal paludisme de la région des Plateaux Houédji Kossivi Désiré ont entretenu la population sur le thème de l'année qui est: «Pérenniser les avancées, sauver des vies: Investir dans la lutte contre le paludisme». Ils ont à travers ce thème, instruit l'assistance sur les stratégies d'amélioration de la morbidité et de la mortalité à travers l'utilisation systématique de la moustiquaire imprégnée à longue durée d'action, le traitement préventif intermittent chez les femmes enceintes, la prise en charge correcte des cas et le renforcement du partenariat pour la lutte contre le paludisme. Malgré ces progrès réalisés dans la lutte contre cette pathologie, beaucoup reste encore à faire pour sauver des vies humaines a affirmé Dr Ouro-Sama. Se basant sur le rapport de l'OMS concernant le paludisme en 2011, le directeur préfectoral a rappelé que le paludisme demeure la maladie prioritaire en Afrique et au Togo. Le taux proportionnel du paludisme au niveau du district sanitaire de Wawa en 2011 est de 15.311 cas en consultation soit 43%. « Dans toutes les formations sanitaires de la préfecture, le paludisme constitue la première cause de consultations, d'hospitalisation et de décès surtout des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes », a affirmé Dr Ouro-Sama. Le directeur Ouro-Sama a appelé les leaders, les organisations de la société civile, les acteurs du secteur public et privé à se mobiliser davantage pour combattre le paludisme. Au cours de cette manifestation 240 Agents de Santé Communautaire (ASC) ont bénéficié de vélos offerts par Plan Togo dans le cadre de son projet «Renforcement des services de prévention et de prise en charge du paludisme pour un accès universel au Togo». Selon le coordinateur, Kérimou Moulamouwa le projet est initié pour réduire la morbidité et la mortalité de la pathologie. «Les vélos aideront les ASC à toucher les populations éloignées des formations sanitaires en vue de leur donner les premiers soins et de les sensibiliser sur la lutte contre le paludisme», a-t-il précisé. La manifestation a été présidée par le préfet de Wawa le cdt Akpovy Kossi en présence du représentant du Plan Togo (Plateaux), Solitoki Antoine coordonnateur à Plan Togo, et de plusieurs autres personnalités locales.

## UNIR s'installe à Sotouboua

Le député Tchassé Awedéou Cornelle a sensibilisé du 6 au 15 août, les populations de la zone centre de la préfecture de Sotouboua sur le parti "Union pour la République" (UNIR).

Cette tournée a été couplée de l'installation des bureaux des comités de base de 11 membres de cette formation politique. Elle a permis d'informer et mobiliser la population en vue de son adhésion. Accompagné dans son périple des membres du comité préfectoral de UNIR de Sotouboua, ceux du bureau exécutif et des cadres ressortissants de Sotouboua centre à Lomé le député Tchassé a transmis le message de paix, de tolérance, de réconciliation et de travail du président fondateur, président de la République, Faure Gnassingbé aux populations visitées. Il les a édifiés sur le souci du président Faure Gnassingbé d'implanter le nouveau parti UNIR sur toute l'étendue du territoire national par la mise en place de ses structures de base. Il a indiqué que conscient des erreurs du passé, le chef de l'Etat veut faire de UNIR, un parti fédérateur, capable d'opérer des changements et mobiliser toutes les énergies au service de la nation Togolaise. Il a convié les populations à une adhésion massive avec conviction et l'acceptation de l'autre. M. Tchassé a appelé les dissidents à revenir car a-t-il encore souligné dans UNIR tout le monde à intérêt à apporter sa contribution pour bâtir la nation. Les mêmes manifestations se sont déroulées dans les zones nord et sud de Sotouboua ou les députés Payadowa Boukpepsi et Sim Kpohou ont présidé les séances.

## Le CHR-Vogan a son Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration (CA) du Centre Hospitalier Préfectoral de Vogan (CHP-Vogan) ont été installés et formés avec les autres acteurs de l'hôpital sur le nouveau système de gestion de cette structure sanitaire du 14 au 16 août à Vogan.

Le CA est composé de 11 membres présidé par le président de la délégation spéciale de la commune, Atchou Kodjo pour un mandat de 3 ans renouvelable. L'installation de cette nouvelle structure de gestion de cet hôpital fait suite à l'érection du CHP-Vogan en centre autonome de plein exercice par arrêté ministériel en date du 14 novembre 2011. Les membres et autres acteurs ont été informés durant les trois jours de formation, sur le rapport d'activité de 2009 à 2011, les missions du CA, la notion d'autonomie, les organes de gestion de l'hôpital autonome et les indicateurs de gestion budgétaire. Ils ont été également instruits sur le budget autonome de l'hôpital, les procédures d'achat, les documents de base dans un hôpital autonome ainsi que sur la lettre de commande. Le préfet de Vo, Kokou Leguèdè a félicité les membres du CA et les a conviés au travail bien fait pour mériter la confiance placée en eux. Il a aussi invité les acteurs à s'approprier les connaissances reçues pour bien assumer leurs nouvelles responsabilités. Le représentant du ministre de la Santé, M. Tchalla Kossi a exprimé sa satisfaction pour le mérite que le CHP vient de recevoir par son travail remarquable. Il a remercié tous les acteurs qui ont contribué à ce mérite et invité le CA à une transparence dans la gestion. Pour sa part, la direction région Maritime de la Santé, Dr Apétsianyi José s'est dite confiante du travail du CHP et a encouragé le CA à poursuivre l'œuvre déjà entreprise par les devanciers.

## Musique

## Le Festival Afrotitud du 03 au 23 septembre

Le Festival Afrotitud, festival dit des cultures afro, démarrera sur les chapeaux de roue ce 03 septembre pour prendre fin le 23, après une très longue qui en dit long sur le mental des organisateurs et la dimension du projet. Mental fort pour un projet majuscule. Le festival se déroulera à Agbodrafo. Au programme : Concours artistique, Karaoké chinois, renforcement de capacités, résidence et ateliers, carnaval et concerts de musique.

Malgré l'usage la première fois de l'appellation «Afrotitud», il s'agit tout de même de la troisième édition. Anciennement appelé Festival Patriot, ce festival de musique s'est déroulé pour la première fois en 2008 à Bè dans un centre culturel appelé Place des Fêtes, à l'abri de nombreux médias, mais devant une foule enthousiaste. En 2009, rebelote mais sur un temps plus long, quatre jours de scène.

Dirigé par Jean-Claude Lawson-Dick, Afrotitud s'inscrit dans une dynamique de la renaissance africaine sur le plan de la pensée, de l'économie et des arts. Il peut s'appeler le festival des musiques négro-africaines et essentiellement

dans ce qu'elles véhiculent comme valeurs africaines. C'est un peu difficile dans un monde où les frontières tombent une à une, un peu polémique d'ailleurs dans un contexte de globalisation, mais il importe beaucoup dans une Afrique où les populations perdent les repères et se tournent pour ne pas dire se tourmentent voire s'étiolent dans le suivisme des valeurs occidentales. Né dans le sillage de la musique traditionnelle de King Mensah, d'ailleurs un des parrains de l'événement, Afrotitud encourage les innovations sur le plan de la musique au Togo et en Afrique.

En 2009, le festival fut un succès incontestable : plus de 5000 personnes ont été vues sur l'ensemble des concerts et certains grands noms de la musique togolaise à l'étranger et à l'intérieur étaient présents. Master Drummer (Danemark), Sassou Koudou (France), King Mensah, The Seeds, Kossi Apéson, Jey-liba, Rojames DJ, YCAZ, ont participé à cette seconde édition.

Dans sa démarche citoyenne, AFROTITUD veut regrouper pour cette 3ème édition, les populations



de Kpémé, Agbodrafo, Alogavi, Séwatchrikopé, Nimagna et des environs pour une réflexion sur des

thèmes portant sur l'environnement et sa protection.

## Littérature

## Richard Millet soutient le boucher d'Utoya

Richard Millet est connu pour un être un écrivain proche de l'extrême droite. Il n'y a que Renaud Camus avec qui il ose la comparaison. En tout cas, il est l'un des rares littérateurs de l'Hexagone à avoir ouvertement apporté son soutien à Marine Le Pen. Islamophobe fief au point de demander ouvertement la conversion des musulmans et la suppression des mosquées en France, il vient de récidiver en donnant dans la provocation par son éloge littéraire dégoûtant à Anders Breivik, le boucher d'Utoya, ce Norvégien qui a tué 77 compatriotes pour faire valoir ces idées d'extrême-droite.

Pas à son premier coup d'essai,



Richard Millet va accompagner la sortie de son prochain essai Langue Fantôme d'un «Éloge littéraire d'Anders Breivik», deux jours avant que la justice norvégienne rende son verdict dans le procès du tueur de l'île d'Utoya. Au-delà du titre qu'il juge

ironique, Millet y salue les qualités littéraires et analytiques de «l'œuvre de Breivik», son manifeste de plus de 1500 pages: 2083. Une déclaration d'indépendance européenne.

S'il prend soin de condamner les actes du tueur, il approuve ses combats contre l'immigration et la négation de l'idée de nation. Il loue

par ailleurs la «perfection formelle» et la «dimension littéraire» du carnage dont Breivik est l'auteur.

En 2011, Richard Millet avait déjà fait scandale en déclarant que «quelqu'un qui à la troisième génération continue à s'appeler Mohammed quelque chose, pour moi, ne peut pas être français».

## Agenda

## Une installation sur Le Paradis secret du mille-pattes au Goethe Institut

Cette installation intitulée «Le paradis secret du mille-pattes // une expérience pseudo-scientifique» est l'œuvre de l'artiste actionniste allemande Anne Tismer et de quelques artistes comédiens togolais dont Jean Edem Touglo, Jean-Frederic Batasse et Basile Yawanké.

Anne Tismer est l'une des grandes figures de la scène artistique en Allemagne. En 2009, elle a reçu en Belgique le Prix spécial de la critique Théâtre et Danse, elle est la première étrangère à recevoir ce prix.

Après «Lomé en couleurs...» en 2011, l'artiste allemande revient au

Goethe-Institut de Lomé pour présenter «Le paradis secret du mille-pattes - une expérience pseudo-scientifique», une installation artistique composée d'objets en laine et en plastique, semblables à ceux qu'elle a déjà «installés» dans différents endroits dans la ville de Lille (France).

L'installation sera visible au Goethe-Institut pendant environ deux semaines et sera montrée en 2013 en Allemagne au cours d'un festival.

**Date : Vendredi 24 août 2012**

**Heure : à partir de 18h00**

**Lieu : Goethe-Institut Lomé**

## Editorial

## LE PAS DE GÉANT DE NEIL ARMSTRONG

suite de la page 1

nos mémoires: «C'est un petit pas pour l'homme mais un bond de géant de l'humanité».

Certes, quarante trois ans après, beaucoup de ces espoirs ont été balayés. La démocratie est loin d'avoir conquis la planète; Dans le sillage de l'Amérique, l'économie mondiale est en crise. De nouvelles maladies, comme le SIDA, ont fait leur

apparition. Un vent de pessimisme souffle sur la planète terre.

Mais l'exemple de Neil Armstrong doit renforcer nos ardeurs conquérantes et désarmer les doutes.

Avec le travail et la volonté tout est possible.

Inspirons nous donc du pas de géant du cosmonaute disparu pour construire un monde meilleur.

Société

## Quand les jumeaux deviennent des objets à monnayer

**Accoucher de jumeaux est devenu une source de revenu pour certaines familles pauvres même si, en général, les jumeaux sont considérés dans nos différentes cultures comme des êtres exceptionnels. Certains brandissent la tradition pour s'autoriser ces pratiques. Il existe pourtant beaucoup de formes de mendicité avec des enfants jumeaux si bien qu'il est nécessaire de connaître la vérité qui entoure ces pratiques.**

**Etonam Sossou**

La mendicité connaît une nouvelle forme au Togo. Cette fois ce sont les femmes qui pensent faire figure de bonnes auspices en prétextant les coutumes pour valider cette pratique. Elles sont donc de plus en plus nombreuses ces femmes qui s'adonnent à cœur joie à cette pratique en associant leurs enfants à la découverte de la facilité. Chaque jour qui passe, on les voit à côté des feux tricolores et aux abords des ruelles, le regard hagard, implorant avec pitié les passants. Ceux dont la sensibilité se réveille sous le regard des enfants que tiennent ses femmes ne se privent

au confort et aux soins qu'ils réclament à leurs mères. Une mère qui a connu la souffrance d'une grossesse ne rêvera pas pour son enfant cette vie de misère et de petitesse à laquelle les femmes exposent leurs progénitures.

Il apparaît clairement que toutes ne sont pas les vraies génitrices de ces enfants. Certaines l'avouent et en expliquent les raisons : «vivre à Lomé est compliqué. Mon mari ne me donne aucun argent pour la popote mais il veut rentrer à chaque fois trouver quelque chose à manger. Je ne suis pas au village où je peux faire un petit jardin derrière ma concession pour

Ces enfants sont nés avec la chance car ils peuvent me rapporter 500 ou 5000 Fcfa la journée. C'est nettement mieux que si j'étais restée à la maison. En plus la tradition musulmane le recommande sinon les enfants ne survivront pas ». Heureusement que toutes celles qui ont eu des enfants jumeaux n'ont pas choisit cette voie car si tel était le cas, toutes les rues seront inondées par les cris et pleurs juvéniles.

### Le paradoxe de la réalité

Alors que l'on croyait abrégé la vie des enfants jumeaux lorsqu'ils n'étaient pas assujettis à la mendicité, ceux dont les mères se sont abstenues de le faire n'ont pourtant pas enterré de jeunes cadavres. Madame Mensan Josiane est de celles-là. «Je n'ai pas soumis à la mendicité mes deux filles jumelles jusque-là mais vous voyez, les voici, elles sont grandes prêtes à se marier. Elles ne sont donc pas mortes. Ce sont des spéculations. Peut-être même que la tradition ne dit pas de faire ça forcément. Est-ce que la tradition peut faire éviter d'avoir des jumeaux ? Les gens exagèrent je trouve », nous confit-elle.

Lorsqu'elles vous approchent, elle vous lance un bonjour accompagné d'un sourire, vous présente les jumeaux ensuite et tiennent ce langage : «Les jumeaux vous demandent quelque chose ». Elles choisissent aussi les endroits les plus propices. Elles connaissent tous les quartiers et secteurs de la ville de Lomé. Elles connaissent aussi les endroits et les jours où les gens sont plus généreux. Généralement c'est le vendredi que les gens sont plus généreux, c'est pourquoi leur présence est très remarquable aux alentours des grandes mosquées. C'est là que beaucoup de personnes viennent souvent leur faire des offrandes, au nom des jumeaux. Pourtant les enfants que ces mères tiennent ne sont pas tout le temps des jumeaux. Il ya parmi eux des traits distinctifs qui permettent de le découvrir.

Certaines femmes révèlent qu'elles négocient des enfants des voisins, prétextant avoir un amour pour eux et négociant la permission d'aller en ville avec eux. Elles trompent ainsi la vigilance des vrais mères qui profitent de l'absence de leurs enfants pour faire la lessive et la cuisine pendant que les enfants sont dans les mains de profiteuses circonstancielles. Une femme qui n'a pas voulu donner son nom dit qu'elle trouve un alibi pour amener l'enfant. Lorsqu'elle rentre après elle achète du riz ou des oignons pour calmer la vraie mère en lui mentant qu'elle était allée rendre visite à sa tante.



pas de gestes humanitaires.

Ceux qui au contraire, habitués à ses routines déconcertantes finissent par passer outre les génuflexions itératives qui captent l'attention des passants afin de les obliger à céder aux nombreuses demandes. Se déplaçant en permanence sous le soleil, c'est la santé de ces jumeaux qui est mise en jeu par ces femmes en échange de quelques pièces de monnaie ou de menus présents à valeur modestes. Quelques fois, sans y accorder une quelconque attention, ces petits sont laissés dans la boue ou la poussière, un palliatif

cultiver des tomates, feuilles, etc. Je sais pourtant m'occuper des enfants. C'est ainsi que je demande souvent aux femmes qui ont des jumeaux et qui ont peur de mendier pour sauver la vie de leurs enfants de me permettre de le faire», nous confie Roukétou Nouaminou.

Kadi Dano quant à elle porte les jumeaux qu'elle a elle-même mis au monde. Elle dit trouver dans ce geste une manière de supporter le coût de la vie lorsqu'on met au monde deux enfants et qu'il faut assurer leur survie. «Au début j'avais honte, mais cela fait 2 mois que je mendie.

Emploi des jeunes/115 nouveaux diplômés en stage

## Pour renforcer leur employabilité

Ils sont cent quinze étudiants retenus pour le stage de promotion d'excellence, un programme lancé en 2011 par le ministère du développement à la base de l'artisanat de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, dans le cadre du projet vacances utiles et citoyennes. Constitués de jeunes étudiants de la promotion 2010-

communication, le secrétariat de direction, la finance banque, l'électronique, les ressources humaines, le droit, le transport logistique etc. Afin de communiquer à chaque stagiaire son lieu d'affectation, une rencontre d'échanges avec les jeunes bénéficiaires a eu lieu le 24 août 2012, dans le jardin dudit ministère

et vous devez le rester afin de contribuer à la promotion de l'excellence dans nos écoles et universités du pays» a souligné le ministre. Avant de renchérir, «je vous exhorte à poursuivre cette ardeur au travail. Ce faisant, vous développez ainsi des valeurs citoyennes et d'excellence utiles pour le développement de notre pays».

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'Emploi, Edmond Comlan Amoussou de discuter avec les étudiants sur les difficultés qu'ils rencontrent lors des demandes d'emploi ou de stage et sur le fonctionnement de son institution.

Cette année le ministère du développement à la base a négocié 130 postes de stages contre 72 en 2011. L'objectif de ces stages est de primer les meilleurs mais aussi de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés.

Ajoutons que les vacances utiles et citoyennes 2012 soutenues par les Douanes

Togolaises, Togo Télécom, Togo Cellulaire et la Lonato entre autres.



Les nouveaux stagiaires

2011 et 2011-2012, ces bénéficiaires ont des profils qui portent notamment sur des spécialités telles que la comptabilité et gestion des entreprises, la sociologie, la

en présence de sa première responsable Mme Victoire Tomégah-Dogbé. «Nous ne vous avons pas choisi par hasard mais parce que, vous êtes les meilleurs

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°191 DE LOTO KADOO DU 17 AOÛT 2012

Ce vendredi 24 Août 2012, nous assistons au tirage de LOTO KADOO qui porte le N°192.

A l'opération précédente N°191 divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO.

A l'intérieur du pays, c'est la ville de NOTSE qui s'est démarquée avec un gros lot de 1.500.000F CFA remporté sur le point de vente 2210.

A LOME, ce sont les opérateurs 7124 et 6861 qui se sont illustrés avec chacun, un gros lot de 1.500.000F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

LOTO KADOO, CHAQUE VENDREDI, C'EST UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

### Résultats du tirage N°192 de Loto Kadoo du Vendredi 24 Août 2012

Numéro de base

03

87

09

77

52

Numéros Bonus

15

56

## LOTTO DIAMANT

### Résultats du tirage N° 602 de Lotto Diamant du lundi 27 Août 2012

Numéro de base

19

68

88

86

40



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**BOGLAG.**